



68 JUIN 2024
PRO
NOVIO
DUINO.

LE BULLETIN
DU PATRIMOINE
NYONNAIS

BILLET DU PRÉSIDENT	3
RAPPORT ANNUEL 2023	5
VIE ASSOCIATIVE	10
LE LIEU MYSTÈRE	14
PATRIMOINE BÂTI	16
DÉCOUVRIR : CONFÉRENCES	19
L'ENTRETIEN : PASCAL BODIN	28
DÉCOUVRIR : PRO NOVIODUNO PAR MONTS ET PAR VAUX	32
ADHÉRER	34
SOUTIEN AU BULLETIN ET AGENDA	35

UN GRAND MERCI AUX SOUTIENS DU BULLETIN!

SOUTIENS « BOIRON »

JACQUES SUARD

ANDRÉE GUIGNARD

VECTOR GESTION

HUGO ISLER

BILLET DU PRÉSIDENT

LE XXI^E SIÈCLE DOIT S'ADAPTER AU PASSÉ

« Les murs de Perdtemps risquent de contrarier le réaménagement de la place ». Dans un article paru en août dernier dans la presse locale, le journaliste exposait un point de vue qui laissait supposer que les murs de Perdtemps ne revêtaient pas un grand intérêt patrimonial. Parce que nous sommes tous responsables du patrimoine qui nous a été légué, on ne peut pas affirmer que ce sont les murs qui contrarient le réaménagement de la place. Au contraire, c'est le réaménagement de la place qui contrarie les murs ! A Nyon, le passé ne devrait jamais être le « fossoyeur » de projets modernes. Il appartient au XXI^e siècle de s'adapter au passé !

Pour autant, on ne peut pas mettre notre cité bimillénaire sous cloche. Son développement est nécessaire au même titre que la sauvegarde de son patrimoine.



En abandonnant le projet « Pleine Terre » qui envisageait la destruction pure et simple de tous les murs de Perdtemps au profit, notamment, d'une galerie commerciale, la Municipalité de Nyon a fait résolument le bon choix et la voix de la raison l'a emporté ! Pro Novioduno qui a œuvré avec abnégation pour démontrer le caractère historique unique de la place Perdtemps salue ce changement de cap.

BILLET DU PRÉSIDENT

En matière de cap, l'association qui a pour but le développement harmonieux du patrimoine architectural et arboré de la ville se doit de se fixer des objectifs clairs pour les prochaines années. Quels développements voulons-nous pour la ville et comment les accompagner ? Autant de questions qui nous animent au quotidien afin d'assurer nos missions de lanceur d'alerte ou de garde-fou sans s'ériger toutefois dans une posture de jusqu'au-boutistes.

« Votre comité a plus que jamais besoin de votre soutien »

Votre comité a plus que jamais besoin de votre soutien afin de poursuivre sans relâche le travail que vous lui avez confié en l'élisant au cénacle de l'association. À l'image du rapport annuel 2023 figurant ci-après, les défis sont nombreux mais le jeu en vaut la chandelle ! Depuis 102 ans, tel un phare dans la nuit, Pro Novioduno veille à mettre en lumière et préserver le patrimoine nyonnais. Je vous souhaite une bonne lecture de ce 68^e bulletin.

Vincent Guillot / président

RAPPORT ANNUEL 2023

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de Pro Novioduno s'est déroulée le 31 janvier 2023 à la Ferme du Manoir en présence de 53 personnes.

MEMBRES

Un important travail de mise à jour a été réalisé dans la base de données. 18 personnes ont rejoint l'Association en 2023 ce qui constitue certainement un record. Cinq personnes dont trois sont malheureusement décédées ont quitté l'association qui comptait 239 membres au 31 décembre.

PATRIMOINE BÂTI

PERDTEMPS

Votre serviteur a réalisé une étude historique sur la place Perdtemps. Le Comité a ensuite passé une grande partie du printemps à faire classer en note 2 du recensement architectural les murs de l'ancien marché au bétail, les escaliers et l'intégralité du dispositif de la place Perdtemps (arbres, piliers, chaînes, etc.). La Division Monuments et sites de l'Etat de Vaud a rapidement attribué cette note. Une démarche de classement est actuellement en cours et la Municipalité a annoncé par communiqué qu'elle renoncera aux surfaces commerciales et à la médiathèque pour se concentrer sur le parc et le parking souterrain.

RAPPORT ANNUEL 2023

SUIVI DES MISES À L'ENQUÊTES PUBLIQUES (VOIR AUSSI EN PAGE 16)

L'architecte du Comité, Eric Biéler, a procédé à l'analyse de 72 dossiers de mises à l'enquêtes publiques. 6 dossiers ont fait l'objet d'une opposition ou intervention :

- Chemin des Plantaz 25bis (transformation et agrandissement d'une villa, limite forestière)
- Rue du Collège 33-35, Ecole du Centre-Ville, salle de gymnastique de l'Ancien Collège (rénovation)
- Ruelle de La Muraz 14 (construction des trois villas contiguës)
- Rue de la Colombière 10 (installation de panneaux photovoltaïques)
- Route de Saint-Cergue 117 (rénovation énergétique d'un immeuble de trois logements)
- Ruelle de la Muraz 22 (transformation de la villa existante)

En 2023, l'Association a rencontré le Service du Territoire en date du 15 mars et la Municipalité le 9 novembre afin d'échanger sur les projets en cours.

RAPPORT ANNUEL 2023

PUBLICATIONS

BULLETIN

Le graphisme du bulletin a été entièrement repensé par l'atelier k à Lausanne, une nouvelle ligne éditoriale ainsi qu'un nouveau format ont vu le jour. Les numéros 66 et 67 ont été édités. Le Comité a reçu plusieurs messages de félicitations à cette occasion.

HISTOIRE DE L'ASSOCIATION

Le Comité s'est penché sur la réalisation d'une plaquette historique sur l'histoire de Pro Novioduno qui a fêté ses 100 ans en 2022. Ce projet pourrait voir le jour en 2024. L'association recherche des sponsors pour cette réalisation.

EXCURSIONS – MANIFESTATIONS

L'année 2023 a été riche en événements. Réunit à 5 reprises, le Comité de Pro Novioduno n'a pas chômé pour organiser les activités suivantes :

31 janvier – Conférence: Les Natthey-Bonnard: familles d'artistes amateurs et professionnels – En deuxième partie de l'assemblée générale, Julie Ruppen, historienne de l'art, a présenté ses recherches sur la famille Natthey Bonnard, artistes amateurs et professionnels du XIX^e siècle à Nyon. Les femmes artistes y ont joué un rôle important et reconnu. Un apéritif animé a conclu la soirée.

RAPPORT ANNUEL 2023

27 avril – Excursion à Vevey – 27 personnes étaient présentes afin de visiter le siège de Nestlé puis la Villa «Le Lac» du Corbusier à Corseaux avec un guide et historien. Après le repas, les membres ont pu découvrir la villa du peintre Italo de Grandi où ses aquarelles peuvent être admirées accompagnées de textes de Philippe Jaccottet.

3 juin – Balade du Patrimoine arborisé de Nyon – Les 15 participants ont eu l'opportunité de partir à la «Découverte du patrimoine arborisé de Nyon» avec la participation du Service de l'environnement de la Ville.

9 et 10 septembre – Journées du patrimoine – Pro Novioduno était présent aux Journées du Patrimoine avec la tenue d'un stand dans la cour du Château de Nyon.

7-8 octobre – Voyage à Milan – 19 personnes ont été séduites par la proposition d'un riche week-end de découvertes de Milan l'historique et Milan la moderne.

28 octobre – Exposition «Les commerces et les industries nyonnaises à l'affiche». La co-conservatrice du Château de Nyon Catherine Schmutz a relaté l'histoire des produits et des bâtiments (démolis pour la plupart), qui ont abrité des marques nyonnaises comme les pâtes La Chinoise, l'apéritif Vitavin ou les gouttes Merfen...

RAPPORT ANNUEL 2023

RELATIONS EXTÉRIEURES

CONSEIL COMMUNAL

Les membres du Conseil communal reçoivent le bulletin de l'Association. Ces derniers ont été invités à rejoindre l'Association. 7 conseillers sont devenus membres.

PRESSE – MÉDIAS

L'Association a été citée ou est apparue dans 3 articles de presse et une émission de télévision :

- La Quotidienne – *Nyon Région Télévision* 2 février 2023
- « Le patrimoine n'est pas l'apanage des têtes grisonnantes » – *La Côte* 7 février 2023
- Nyon : des nouvelles villas projetées à la Muraz font jaser – *La Côte* 6 juin 2023
- Le réaménagement contrarié par les murs ? – *La Côte* 25 août 2023

SITE INTERNET

Le nom de domaine du site Internet est désormais www.pronovioduno.ch et le contenu du site a été simplifié.

Vincent Guillot

VIE ASSOCIATIVE

PRO NOVIODUNO : PHILIPPE GLASSON S'EN VA CLAUDE RUEY ARRIVE

Mardi 27 février 2024, l'assemblée générale a avalisé les départs de trois membres, dont l'ancien président Philippe Glasson, et validé l'arrivée de Claude Ruey.

Ce ne pas sans émotion que l'assemblée générale de Pro Novioduno a salué l'engagement sans faille de Philippe Glasson. Président de 1998 à 2004 et vice-président de 2004 à ce jour, Philippe Glasson, « tombé dans la marmite » lorsqu'il était petit (son père Bernard Glasson en a été le président de 1957 à 1993), aura porté l'association durant de nombreuses années par sa force de travail et de propositions. S'il quitte le comité, Philippe Glasson restera un membre fidèle de Pro Novioduno. Nommé membre d'honneur il rejoint ainsi à ce titre Denise Ritter et Georges Darrer.

Entrée au comité en 2015, Gabriella Dalla Favera a également émis le souhait de quitter l'instance stratégique. Durant ces huit années, elle aura notamment participé à l'organisation des excursions et coordonné les communications de l'association. Appréciée pour sa bonne humeur et son franc-parler, Gabriella Dalla Favera restera, elle aussi, membre de l'association.

Pour raisons personnelles, Marine Scheidegger a aussi annoncé son départ une année après son entrée en fonction.

VIE ASSOCIATIVE

Aujourd'hui composé de huit membres, le comité sera rejoint par le Nyonnais Claude Ruey. Ancien conseiller d'Etat vaudois et conseiller national, ancien président de Visions du Réel, Claude Ruey apportera à Pro Novioduno toute son expérience et son savoir-faire. Sa candidature a été plébiscitée à l'unanimité des 49 membres présents.

L'assemblée a également validé la création d'une cotisation de CHF 10.- pour les étudiants.

Le Comité est désormais composé des personnes suivantes :

- Vincent Guillot, Président
- Christian Fanti, Trésorier
- Myrtha Burger, secrétaire
- Eric Biéler
- Eric Bieler
- Lucienne Caillat
- Sylvain Meier
- Claude Ruey

Le Comité tient à remercier chaleureusement les membres sortants qui, durant des années, ont par leur engagement contribué au succès de Pro Novioduno.

VIE ASSOCIATIVE

Avant de nous quitter Gabriella Dalla Favera a tenu à faire part aux membres présents à l'Assemblée générale des éléments suivants:

Chers membres et ami-e-s,

Je quitte le comité de Pro Novioduno après vous avoir fait voyager pendant une petite dizaine d'années. A cette occasion j'ai à cœur de vous dire l'importance que le Patrimoine revêt à mes yeux, pourquoi la majorité des Nyonnais-e-s devrait faire partie de l'association alors qu'à ce jour elle ne compte que 239 membres.

« Nous vivons dans une ville qui a un riche patrimoine,
une des plus belles villes de Suisse et d'Europe »

Le développement des qualités essentielles d'une ville doit être surveillé, développé et soutenu en continu, avec compétence et vision. Ce d'autant plus que nous vivons dans une ville qui possède un riche patrimoine, une des plus belles villes de Suisse et d'Europe, grâce à son château, sa vieille ville, ses musées, son temple, le lac; son patrimoine. Cet héritage dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettrons.

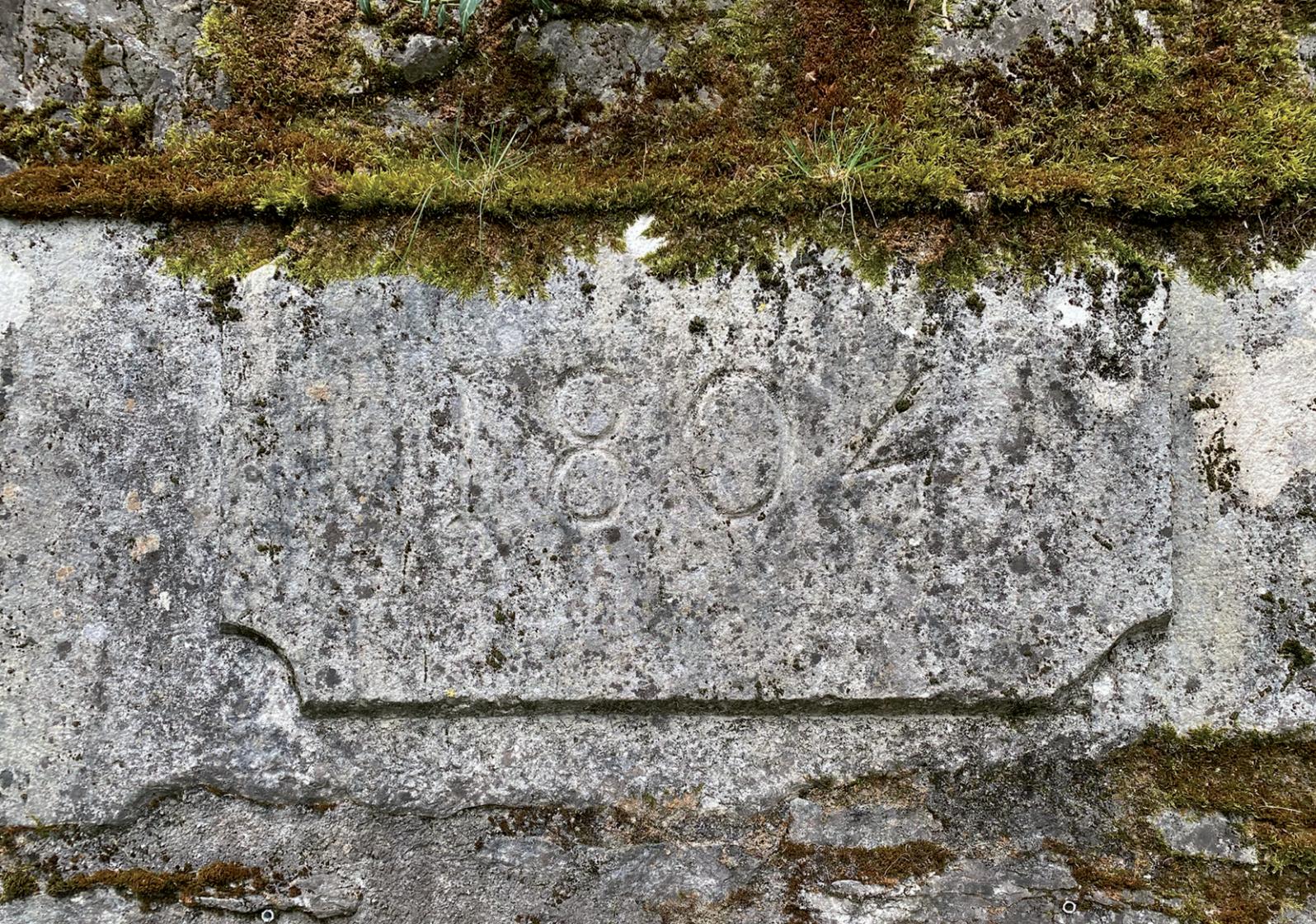
VIE ASSOCIATIVE

Un exemple parlant : la place du château. Son aspect me désole avec son mobilier provisoire, son désordre qui m'insupporte. Nous parlons de la plus importante place de la ville ! Et pourtant, ce n'est pas une situation grave. Puisqu'en dehors des deniers publics inutilement dépensés, la situation est réversible. Par contre le bâti reste. Tolérer que les murs de la place Perdttemps soient remplacés par des devantures de grandes surfaces aurait été irresponsable à l'égard de notre ville et des générations futures. Pro Novioduno a réagi et réussi.

Par notre choix dans le présent de ce que nous voulons conserver et bâtir, nous nous projetons dans un avenir non pas hasardeux mais voulu.

Et pour avoir la crédibilité suffisante l'association a besoin de vous, chacun de vous. Pour en parler autour de vous, pour nous informer aussi. Vous êtes notre moteur. Savez-vous que le Musée Romain existe grâce à notre intervention ? Savez-vous également que c'est Pro Novioduno qui est à l'origine de la création des rues et des places piétonnes du centre-ville ?

Gabriella Dalla Favera



LE LIEU MYSTÈRE

Où se trouve cette inscription et pourquoi a-t-elle été gravée sur ce mur ?

À Nyon, des promenades d'agrément ont été construites entre la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle. Il s'agissait de permettre aux habitants d'élargir les activités de loisirs du côté «extra-muros» puisque confiné dans son enceinte médiévale, le centre historique de Nyon était ceinturé de murailles et de portes. Ces ouvrages défensifs ont été démantelés à partir de 1718 et ceci jusqu'en 1822.

En 1804 la Municipalité de Nyon décide alors de construire un mur le long du «chemin au bord des grandes murailles». Il s'agissait alors de débarrasser plus facilement le fumier qui encombrait les rues. Le procès-verbal de Municipalité du 16 avril 1804 (orthographe respectée, source Archives communales de Nyon) explique que «*Sur l'observation qu'il étoit impossible de procurer l'enlèvement des fumiers des rues, sans pourvoir à l'établissement de places publiques: La Municipalité sur le rapport qui lui a été fait a délibéré de construire un mur le long du chemin au bas des grandes promenades en ménageant un espace entre le mur et ce chemin pour l'établissement de ces places [de fumier] lequel espace sera pavé et divisé. Les citoyens Bonnard, Giral et Favre étant chargé pourvoir à l'exécution de cet ouvrage*».

Vincent Guillot

Construite sur une colline, Nyon est une ville de murs ! Cette inscription datée de 1804 orne l'important mur de soutènement situé à la rue de Combe à proximité de l'escalier menant à la Promenade du Jura et la cour du Collège du Centre-Ville.

PATRIMOINE BÂTI

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT COMMUNAL

En 2023, la commune a mis à l'enquête publique plus de 70 projets de nouvelles constructions, de transformations, de démolitions-reconstructions, de pompes à chaleur (PAC), d'aménagements fixes extérieurs, d'abattages d'arbres, etc... Chaque mise à l'enquête représente pour Pro Novioduno entre une heure et une demi-journée d'analyse, selon la complexité du projet, la nécessité ou non de se rendre sur place, etc. Les citoyens ou associations concernées disposent ensuite d'une trentaine de jours pour exprimer, le cas échéant, leurs oppositions à ces projets. Ensuite, la commune analyse les motifs de telles oppositions, négocie éventuellement des adaptations de chaque projet, ou décide de ne pas donner suite aux projets concernés ou aux oppositions déposées.

Très préoccupant est le fait que la catégorie la plus importante de ces mises à l'enquête est celle des demandes d'abattages d'arbres, soit une centaine de ceux-ci, exclusivement en dehors des zones de bois et forêts! 100 arbres éliminés en 2023...

La catégorie suivante est le nombre de transformations-reconstructions de bâtiments existants, soit une trentaine pour 2023. Puis l'on dénombre au moins une vingtaine de dossiers concernant exclusivement de nouvelles pompes à chaleur (PAC), une douzaine d'aménagements de couverts ou terrasses extérieures, une dizaine d'antennes de communication mobile G4-G5 sur des toitures existantes, seulement 7 nouvelles villas ou immeubles, au moins 5 demandes concernant exclusivement des panneaux photovoltaïques en toiture, et enfin 2 demandes de dérogations pour une construction empiétant partiellement à l'intérieur des 10 mètres de zone protégée en limite forestière.



PATRIMOINE BÂTI

Géographiquement, chaque quartier de Nyon est différemment concerné par tous ces projets. 28 sont localisés entre le lac et les voies CFF (soit 16 dans le Vieux-Bourg, 5 à la Banderolle, 4 à Clémenty, et 3 à Colovray-Métairie). 39 autres projets sont situés entre les voies CFF et la limite Nord-Ouest de Nyon (soit 8 au Reposoir, 6 à Marens, 5 à Chantemerle, 5 En Oie, 4 aux Plantaz, 3 à Champ-Colin, 2 aux Tines-Est, 2 au Cossy, 1 au Martinet-Morâche, 1 aux Tines-Ouest, 1 à Prélaz et 1 pour l'ensemble du Centre-ville). Enfin 6 projets sont localisés à l'extrémité Nord-Ouest de la commune (soit 2 à la Vuarpillière, 2 à L'Asse, 1 En Viez, et 1 à Changins).

Ces données se réfèrent à l'année 2023, mais restent relativement semblables d'une année à l'autre. Elles reflètent l'évolution de chaque quartier en fonction de sa localisation, de sa surface, et de sa densité de constructions. Et elles vous permettent d'évaluer si votre domicile est privilégié ou défavorisé par une telle évolution annuelle...

Eric Biéler

DÉCOUVRIR

LA GÉOMORPHOLOGIE

Résumé de la conférence du Prof. Emmanuel Reynard (UNIL) organisée par le Cercle des Sciences naturelles Nyon-la-Côte en collaboration avec Pro Novioduno

Le sujet abordé est certainement plus que mystérieux aux non-initiés!

La **géomorphologie** analyse, étudie la relation entre la géologie, y compris, dans nos régions, l'héritage et l'action façonnante du passage des glaciers (glacier du Rhône, et localement, glaciers du Jura nyonnais également, qui se sont écoulés de la calotte jurassienne dans notre région). Les glaciers nous ont, en effet, laissé de nouveaux paysages après leur passage qui s'est terminé il y a environ 10'000 ans.

En montagne les choses sont plus évidentes (dans les Alpes) car l'évolution est parfois plus rapide et reste actuelle.

Au niveau du plateau suisse, la plaine, l'héritage du passage des glaciers nous a laissé des reliefs généralement plus doux, qui évoluent progressivement au gré de l'érosion qui est généralement faible.

Avec la dynamique du développement urbain de la métropole lémanique l'homme marque de plus en plus nos paysages en créant de nouveaux dépôts anthropogènes¹ qui malheureusement ne profitent pas de tout notre savoir pour être intégrés au mieux au modelé existant ou servir aux réparations des « erreurs » du passé. Un peu plus de réflexion et de responsabilité en matière de paysage et une renaturation sérieuse seraient tout à fait possibles mais malheureusement cela n'est pas pris en compte faute de moyens, paraît-il!

¹ C'est-à-dire ce qui est créé par les activités de l'être humain.

DÉCOUVRIR

Dans le contexte des routes nationales le canton du Jura a fait usage d'une clé multicritères qui a conduit au choix des sites de dépôt les plus appropriés. Apparemment une telle démarche n'a pas encore été menée dans le canton de Vaud.

Un exemple régional est le site de dépôt de matériaux d'excavation situé à Prangins « En Messerin » près de Pont Farbel photographié au début 2024. Des talus beaucoup trop raides et un substrat inapproprié pour assurer les potentialités en matière de biodiversité de l'endroit. Une intégration paysagère plus que douteuse...qui laisse pantois, en plus de moyens plus que limités en matière de « renaturation ».

La problématique s'accroît de jour en jour avec la production de « déchets », liés au développement urbain effréné d'aujourd'hui, qui pourrait, par exemple, encore s'accroître avec les projets de tunnels ferroviaires qui produisent des montagnes de remblais !



Notre pays n'est « malheureusement » pas le Japon où la plupart des dépôts sont bienvenus pour gagner du terrain sur la mer !

Sylvain Meier

DÉCOUVRIR

RÉEMPLOI DU BÉTON

La Conférence sur l'Histoire du réemploi de béton en architecture organisée par Pro Novioduno a connu un franc succès. Cette dernière a été donnée par Célia Küpfer, architecte EPFL SIA et chercheuse à l'EPFL. Florian Faucheur, étudiant en architecture a complété le discours de Célia en éclairant l'assemblée sur l'initiative étudiante *rebuiLT*.

CONSTRUIRE EN BÉTON SANS EN COULER ?

HISTOIRE DU RÉEMPLOI DE BÉTON EN ARCHITECTURE

Le béton constitue près de la moitié de la masse du parc bâti suisse. Aujourd'hui lorsqu'un bâtiment est démolit, sa structure en béton est broyée et réduite en agrégats, peu importe l'état de la structure. Lorsqu'une démolition est inévitable, il est possible d'extraire des pièces de béton armé et de les réutiliser pour construire la structure de nouveaux projets. Cette technique méconnue a déjà été employée dans une cinquantaine de projets pionniers en Europe à partir de la fin des années 1960. Des bâtiments jusqu'à sept étages ont été construits en réemployant des poutres, des dalles et/ou des murs en béton armé, principalement en Allemagne, aux Pays-Bas et en Suède. Ces éléments provenaient pour la plupart de structures en éléments préfabriqués et ont permis de conserver l'énergie, l'histoire, et la technologie contenue dans ces éléments. Alors que les structures en béton coulé sur place constituent une grande partie de l'environnement bâti suisse, la conférence a ensuite présenté trois exemples de projets construits en réemployant des pièces soigneusement extraites de telles structures sur le point d'être démolies ou transformées. Ces exemples ont été réalisés en Suisse romande depuis 2021. Le premier projet est une passerelle de 10 mètres en blocs de béton de réemploi extraits d'un bâtiment en cours de transformation. La passerelle est aujourd'hui utilisée pour traverser une rivière en Valais. Le second projet est un prototype pour un plancher de bâtiment construit à partir de dalles de béton récupérés et profilés métalliques de réemploi à Fribourg.

DÉCOUVRIR

Ce système permet de réduire drastiquement le carbone embarqué des structures et béton. Le dernier projet, fruit de l'initiative étudiante *rebuilt*, est un pavillon communautaire combinant des grands modules tridimensionnels de béton de réemploi avec d'autres matériaux de réemploi et bio-sourcés à Ecublens. Pour finir, la présentation a invité à questionner les démolitions et, lorsque celles-ci sont inévitables, a reconsidéré les bâtiments voués à la démolition comme potentielles sources d'éléments de construction à faible empreinte environnementale.

Célia Küpfer, architecte EPFL SIA.



DÉCOUVRIR

Passerelle construite
en béton de réemploi,
Fribourg, 2021

©EPFL

Extraction d'une dalle
de béton sur un chantier
de démolition ensuite
réutilisée comme dalle
dans un nouveau projet,
Genève, 2023

©EPFL

Structure porteuse du
pavillon *rebuiLT* faite
de modules en béton
de réemploi, Écublens

©EPFL



DÉCOUVRIR

LA CITÉ EST UNE TRÈS GRANDE MAISON, LA MAISON ELLE-MÊME EST UNE TOUTE PETITE CITÉ

Conférence de Mathieu Jaccard, Assemblée générale 2024

Cette phrase fameuse de Leon Battista Alberti, figure importante de la Renaissance, peut être d'un grand secours aujourd'hui. En effet, l'architecture et l'urbanisme, comme tant d'autres domaines, sont aujourd'hui en crise. Des oppositions binaires telles que ville-campagne tradition-modernité, beauté-utilité articulent trop souvent les débats, empêchant de penser la complexité du monde. Une impasse alors que les ressources se raréfient et les défis sociaux, économiques et écologiques se multiplient. En montrant l'interdépendance des choses, la manière dont les actions entreprises à une petite échelle peuvent avoir un impact à la grande, Alberti nous indique un chemin pour bâtir l'environnement de manière à la fois sensible et intelligente.

L'analogie entre cité et maison faite par Alberti se trouve dans *De re ædificatoria* (L'Art d'édifier), texte publié à Florence en 1485, treize ans après la mort de son auteur qui l'avait conçu comme un manuscrit destiné aux princes et aux mécènes. En 1540, c'est *De pictura* (De la peinture) qui paraît à titre posthume. Le lieu d'édition est Bâle, montrant l'importance de cette ville à la Renaissance, moment où les idées circulent en Europe au sein d'un réseau baptisé République des Lettres. Expression de cet héritage, elle est aujourd'hui connue comme un haut lieu de l'architecture contemporaine.

DÉCOUVRIR

De la même manière que l'oeuvre d'Alberti permet de lier cité et maison, Florence et Bâle, cette dernière et sa région offrent depuis le début du XXI^e siècle nombre d'exemples de l'importance de penser l'environnement bâti à une large échelle. Dans l'actualité récente, la Verein Birsstadt, association de neuf communes de Bâle-Campagne et d'une commune soleuroise, s'est vue décerner le Prix Wakker 2024 par Patrimoine suisse. Ceci car « [c]'est ensemble que les dix communes de la Verein Birsstadt se réapproprient leur paysage, qui s'était développé de manière peu coordonnée, dans l'agglomération bâloise. La revitalisation de cet espace passe par une collaboration réussie qui transcende les frontières communales et cantonales. Sous l'égide de cette association, le passé industriel est mis en valeur, le fier héritage architectural est enrichi et les espaces naturels sont revitalisés. »

Cette manière de penser les solutions à certaines questions en reconsidérant les découpages politiques fait écho à un travail majeur édité dix-neuf ans plus tôt, par l'ETH Studio Basel intitulé La Suisse - portrait urbain. Conduite par Roger Diener, Jacques Herzog, Marcel Meili, Pierre de Meuron, quatre architectes de renom, et par le géographe Christian Schmid, cette étude se penche sur le processus d'urbanisation qui touche la Suisse depuis quelques décennies et propose de relire le pays non plus comme un ensemble de cantons mais comme un territoire comportant cinq types d'espaces distincts: « les régions métropolitaines », « les réseaux urbains », « les zones calmes », « les Alpine resorts » et « les friches alpines ».

Troisième exemple, le campus Novartis à Bâle. Planifié par Vittorio Magnago Lampugnani et réalisé à partir de 2003, il est conçu comme une petite ville articulée par une vision générale tout en laissant aux architectes qui vont en construire les bâtiments la marge de manoeuvre nécessaire pour s'exprimer dans leur propre

DÉCOUVRIR

langage. Cette recherche d'un juste équilibre entre intérêts collectifs et individuels, publics et privés, pensée à grande et petite échelle est fondamentale à l'heure où l'espace constructible ne peut plus être considéré comme extensible à l'infini et que certains problèmes longtemps contournés en étendant les zones bâties doivent être affrontés, notamment par la densification. Aux personnes que ce défi peut effrayer, Lampugnani répond ceci dans un entretien de 2023 : « Trouvez-vous le centre historique de Rome ou la Sienne médiévale non attractifs ? A l'époque, les bâtiments étaient construits de manière très rapprochée les uns des autres, il n'y avait guère de jardins et peu de place pour les rues et les places publiques, qui étaient en revanche particulièrement belles. »

« Trouvez-vous le centre historique de Rome non attractif ? »

Nourri d'une fascination pour les machines, l'urbanisme qui s'est imposé au sortir de la Seconde Guerre mondiale plaçait au coeur de sa pensée le principe de zones indépendantes consacrées chacune à une fonction spécifique : la vie, le travail, les loisirs ou les infrastructures de transport. Cette manière de cloisonner les activités, les territoires est une métaphore d'une société dans laquelle l'absence de contact rend difficile l'élaboration de solutions en commun. Depuis la fin des Trente Glorieuses, les remises en cause de ce modèle se sont multipliées, invitant à créer des espaces de dialogue plutôt que des mondes fermés sur eux-mêmes. Dans cette perspective, des associations aussi utiles au débat public que Pro Novioduno jouent un rôle essentiel pour l'avenir.

Giambattista Nolli
plan de Rome, 1748

Douze planches proposent une représentation de la ville prenant en compte les espaces publics intérieurs des bâtiments (églises et palais) et associaient forme urbaine et typologies architecturales.



L'ENTRETIEN : PASCAL BODIN

NATURE EN VILLE – INTERVIEW DE PASCAL BODIN

Pro Novioduno a pour mission de préserver les éléments essentiels du patrimoine de la ville de Nyon et d'assurer un développement urbain harmonieux. Cela inclut la protection et la mise en valeur des espaces verts et de la biodiversité.

Le Conseil communal a adopté en 2022 et 2023 des mesures de protection en faveur du patrimoine arboré et de la biodiversité. Afin de mieux connaître les mesures mises en place par la Ville de Nyon, nous avons rencontré Pascal Bodin, chef du Service de l'environnement (ancien Service des espaces verts et forêts). Au bénéfice d'une formation d'architecture du paysage et d'urbanisme durable, Pascal Bodin a été nommé en février 2022. Il est accompagné de Pierre Wahlen, Municipal en charge de l'environnement et des énergies.

PROTECTION DES ARBRES ET ESPACES VERTS

Comment se porte le patrimoine arboré de Nyon ?

Il est en souffrance. On constate un dépérissement, lié à des sécheresses successives et à l'augmentation des températures, particulièrement pour les arbres de plus de 40 ans. Nous avons dû prendre des mesures sécuritaires (en coupant des branches) et phytosanitaires. En ville, l'usage du mulch (méthode qui consiste à couvrir le sol avec une couche de matériaux organiques diversifiée) au pied des cèdres notamment permet une meilleure résistance face aux changements climatiques, tout en évitant un arrosage intensif. Il s'agit de réactiver la vie du sol par l'apport de matières organiques.

L'ENTRETIEN : PASCAL BODIN

Quelles mesures envisager pour prévenir les effets du réchauffement climatique ?

Dans nos forêts, le réchauffement s'accélère tellement qu'il affecte déjà les épicéas prévus comme capital-bois pour les générations futures. Les recherches en cours menées par la Ville de Lausanne en coordination avec la Ville de Nyon consisteraient à aller chercher les semences des mêmes essences que celles locales mais dans des régions plus chaudes comme celles des Balkans. On ne peut pas simplement remplacer les essences indigènes par des essences exotiques, les animaux pourraient perdre leur soutien alimentaire.

Une manière de compter les arbres consiste à mesurer la surface recouverte par leur couronne (canopée). Nyon a-t-il un plan canopée ?

Oui, c'est en cours, le Service du territoire va déposer un plan canopée, en fait une stratégie de végétalisation concernant toutes les strates de végétation (herbacée, arbustive et arborée). A terme le nombre d'arbres plantés devrait grandement augmenter en zone urbaine. Pour lutter contre la chaleur en ville, nous prévoyons d'aménager des îlots de fraîcheur à plusieurs endroits – grâce à plus de plantations d'arbres pour augmenter les surfaces ombragées munies de bancs.



L'ENTRETIEN : PASCAL BODIN

STRATÉGIE BIODIVERSITÉ

Un des objectifs du plan 2022-2030, intitulé « Développer la biodiversité dans l'espace urbain » relève que la biodiversité devrait être systématiquement prise en compte en amont de l'ensemble des projets d'aménagement, de construction ou de rénovation. Quels sont les services de la Ville de Nyon qui travaillent ensemble dans ce but ?

Les services concernés sont le Service des infrastructures, le Service du territoire et le Service d'architecture. Un architecte paysagiste est mandaté dans le cas de projets publics d'aménagement. Une charte d'engagement des architectes paysagistes recommandant l'usage de plantes locales a été élaborée. Dans le cas d'un gros projet privé – nouveau quartier ou densification selon un plan de quartier – le règlement prévoit la consultation d'un architecte paysagiste pour réaliser un projet d'aménagement de qualité.

La Ville de Nyon offre un soutien financier aux habitants souhaitant mettre en place un projet en faveur de la nature. Un formulaire en ligne permet de demander ces subventions pour des projets petits ou grands, comme l'aménagement d'un étang, l'installation d'un nichoir, le remplacement d'une haie. Y a-t-il eu beaucoup de demandes ?

Le soutien financier est en place depuis octobre 2023. Jusqu'ici il y a eu une dizaine de demandes concernant surtout le remplacement des haies de thuyas et de lauriers avec des plants indigènes fournis par la Ville. Prochainement, notre service va lancer une campagne « Adopter un arbre » auprès des propriétaires privés souhaitant planter des arbres locaux adaptés au réchauffement climatique.

L'ENTRETIEN : PASCAL BODIN

Quelques mots sur la collaboration avec la population ?

Notre site web dynamique informe la population. Nous organisons des plantations publiques d'arbres et arbustes – par exemple 450 arbustes ont été plantés au gymnase avec les élèves.

Nous nous intéressons aussi aux grandes entreprises qui peuvent mobiliser leur personnel. Un autre projet consiste à solliciter les propriétaires de grandes surfaces vertes pour y organiser une plantation, dans le but d'ouvrir ces surfaces au public.

En outre, nous proposons deux formations (printemps 2024) pour sensibiliser d'une part les concierges, d'autre part les gérants d'immeubles, aux bonnes pratiques phytosanitaires et à la mise en valeur des espaces verts.

Lucienne Caillat

Documents officiels

Rapport-préavis N°2023/97 au Conseil Communal, mars 2023, Protection et promotion pour le renforcement du patrimoine arboré / Préavis N°2022/53 au Conseil Communal, mai 2022, Stratégie biodiversité 2022-2030.

Brochures à télécharger sur le site de la ville de Nyon

Aménager en favorisant la biodiversité : 10 fiches pratiques / Dépliant subventions biodiversité et énergie / Conseils pratiques, contribuons à la nature en ville

L'inventaire des arbres en ville se trouve sur <https://map.cartolacote.ch/>
Thème Espaces verts

PRO NOVIODUNO PAR MONTS ET PAR VAUX

EXCURSION AU LOCLE SAMEDI 20 AVRIL

«En avril, ne te découvre pas d'un fil». Dûment averties par le dicton, les 25 personnes du groupe étaient bien emmitoufflées pour arpenter les rues du Locle – sous la neige se baladant d'une fresque à l'autre, guidées par le fondateur de l'association Luxor factory, un passionné d'art urbain. Enrichi chaque année depuis 2018, l'exomusée compte maintenant 40 œuvres sur les murs de la ville, créées par des artistes du monde entier. Chaque fresque se réfère à l'histoire locale, évoquant l'horlogerie, la révolution neuchâteloise de 1848 ou un-e célèbre habitant-e du Locle, notamment Hans-Christian Andersen qui y séjourna. Les participants qui ont eu beaucoup de plaisir à découvrir ces tableaux variés, en oublient presque le mauvais temps et sont heureux de rejoindre la brasserie où les attend un bon repas qui réchauffe.

La suite du programme le fait descendre dans un gouffre, frais et très humide, pour visiter les moulins souterrains du Col-des-Roches. Les messieurs sont très intéressés, les dames un peu moins...

L'après-midi se conclut au Musée d'horlogerie du Château des Monts, une belle maison de maître du XVIII^e siècle sur une colline dominant le Locle. La collection comprend des montres et des pendules (dont les fameuses pendules neuchâteloises) ainsi que des pièces d'exposition uniques et étonnantes comme les automates miniatures ou à chant d'oiseau. On y expose aussi le travail minutieux des dentellières, occupation qui a précédé l'horlogerie dans le Jura. Les 25 protagonistes quittent le musée enchantés de cette journée et de retour dans la plaine, sont surpris de voir le soleil éclairer les champs de colza dans une magnifique campagne.

Lucienne Caillat



Telmo Miel - Jouer avec des bouts de ficelles



Onur – Origin



Monkey Bird – Les gardiens du temps

DEVENEZ SANS TARDER UN ACTEUR DU PATRIMOINE NYONNAIS

PRO NOVIODUNO VEILLE À LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE ARTISTIQUE ET HISTORIQUE DE LA VILLE DE NYON DEPUIS 1922.

Adhérer c'est rejoindre près de 250 membres amoureux d'une cité bimillénaire. C'est donner un souffle nouveau au patrimoine bâti et non bâti local, si riche et si important pour comprendre la ville actuelle qui est le prolongement de notre maison. C'est pouvoir participer prioritairement à des excursions thématiques et rencontrer d'autres passionnés. C'est recevoir chez soi (deux fois par année) le bulletin de l'Association. Cette publication permet d'être tenu au courant des activités de Pro Novioduno et offre des dossiers thématiques sur la ville. C'est recevoir le livre-anniversaire : *Onze balades à Nyon* commentées dans le bourg et dans les environs qui vous permettront d'affûter votre regard sur la ville.

N'hésitez plus, rejoignez sans tarder Pro Novioduno !

POUR VOUS INSCRIRE

par courriel info@pronovioduno.ch **par courrier** Pro Novioduno - 1260 Nyon 1
sur le site www.pronovioduno.ch

COTISATIONS

Étudiants, apprentis 10.- / **Individuelle** 40.- / **Couple** 60.-
Société / entreprise 100.- / **Membre à vie** 500.-

COMPTE POSTAL

IBAN CH67 0900 0000 1200 8591 0



SOUTIEN

SOUTIEN AU BULLETIN

Trois niveaux de soutien :

- Asse CHF 1000.–
- Boiron CHF 500.–
- Cossy CHF 200.–

Si vous souhaitez vous aussi soutenir le bulletin, rendez-vous dans la rubrique «Votre action» sur www.pronovioduno.ch

AGENDA 2024

22 JUIN 2024 APRÈS-MIDI /

VISITE GUIDÉE DE LA ROSERAIE

Dans le cadre du Concours international de la rose nouvelle de Nyon, suivie d'une verrée

7-8 SEPTEMBRE 2024 /

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Des visites du Manoir seront organisées par le Canton de Vaud (sur inscription)

5-6 OCTOBRE 2024 /

VISITE GUIDÉE COIRE (GRISONS)

19 OCTOBRE 2024 (SAMEDI MATIN) /

VISITE GUIDÉE DE L'EXPOSITION AMPHITHÉÂTRE AU MUSÉE ROMAIN

Visite de l'amphithéâtre, parcours romain, visite de l'exposition, apéritif



TIRAGE: 350 EXEMPLAIRES
GRAPHISME: ATELIERK.ORG, LAUSANNE
PHOTOS: EPFL - PP 22-23 / RÉMY GINDROZ - PP 1, 17, 36 / VINCENT GUILLOT - PP 3, 14, 23, 38
STUWANN MEIER - P 20 / LAURENT SCHMIED - P 28
MATTHIEU ACCARD - P 27 / IMPRESSION: FCL PRESSES CENTRALES, YVERDON

